



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 112966

Texte de la question

M. Marc Francina appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la question des ressources des personnes en situation de handicap. Érigée en chantier prioritaire par le Président de la République, la question du handicap souffre encore de nombreuses insuffisances s'agissant notamment de la question des ressources (allocation aux adultes handicapés, pension d'invalidité, minimum vieillesse). De nombreuses personnes n'ont toujours pas accès à la formation et à l'emploi. Le taux de chômage des personnes en situation de handicap est trois fois supérieur à la moyenne. En outre, les personnes qui sont dans l'impossibilité de travailler du fait de leur handicap n'ont aucune garantie quant à l'attribution d'un revenu d'existence décent. C'est pourquoi, en association avec la FNATH, l'AFM, l'APAJH, l'UNAFAM, le GIHP et la CHA, l'association des paralysés de France (APF) organise une pétition nationale « Urgence d'un véritable revenu d'existence » et une journée nationale le 12 décembre prochain afin que soient augmentées de façon substantielle les pensions d'invalidité et l'AAH au 1er janvier 2007 ; que soient élargies les conditions d'accès au complément de ressources et à la majoration de vie autonome ; que soit supprimée la prise en compte des ressources du conjoint dans le calcul de l'AAH ; que soit permis aux bénéficiaires de la pension d'invalidité basculant dans le régime vieillesse d'avoir de meilleurs revenus d'existence. En conséquence il souhaiterait connaître ses intentions quant à ces revendications car il n'est pas admissible que les personnes en situation de handicap vivent toute leur vie sous le seuil de pauvreté.

Données clés

Auteur : [M. Marc Francina](#)

Circonscription : Haute-Savoie (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112966

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12921